

Règlement

Organisateur : La randonnée est organisée par l'Office de Tourisme des Portes de Sologne à la Ferté St Aubin en partenariat avec Ardon Randonnée, affiliée à la FFRP (n°00253) et le Groupe des Marcheurs Solognots.

Parcours : 1 parcours en ligne :

- **25 km – Lamotte Beuvron – La Ferté Saint-Aubin**

L'arrivée du circuit se fera à l'Office de Tourisme à la Ferté Saint-Aubin.

Le parcours se fait à allure libre au cours de la journée. Pas de classement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le parcours en cas de force majeure.

Assurance : Un contrat à responsabilité civile a été souscrit, via la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Les licenciés de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs, en cas de dommages et séquelles durant l'épreuve et après l'épreuve. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets perdus ou dérobés pendant la manifestation.

Réglementation : Les participants doivent impérativement respecter le code de la route ainsi que les arrêtés municipaux en vigueur.

Point de contrôle : un point de contrôle sera prévu sur le parcours. Les participants devront obligatoirement présenter au point la carte de route qui leur sera remise au départ. La randonnée est une activité nature. Merci de ne pas jeter vos papiers et gobelets par terre.

Abandon : Les participants qui abandonneront devront, dans la mesure du possible, se rendre au point de contrôle. Ils remettront leur carte de route aux organisateurs, et seront rapatriés vers l'Office de Tourisme à la Ferté Saint-Aubin. Ne quittez jamais la manifestation sans avoir prévenu les organisateurs. Les organisateurs fermeront le circuit.

Inscription : 4,00 € pour le tarif de la randonnée
3 € pour le transport SNCF

L'inscription des mineurs ne se fera que sur accord de leur représentant légal. Ils devront être accompagnés d'un adulte responsable tout le long du parcours.

Règlement des inscriptions uniquement par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme **avant le 02 juillet 2019**. Aucune inscription ne se fera sans règlement joint.

L'inscription donne droit au transport de la gare SNCF de la Ferté Saint-Aubin vers le lieu de départ et à l'assistance des organisateurs.

Aucun remboursement en cas de non-participation, l'inscription restera acquise à l'organisation.

Toute personne non inscrite sera considérée comme étrangère à la manifestation et ne pourra prétendre aux services mis en place par les organisateurs.

Les accompagnateurs à vélo ne sont pas autorisés.

Horaire et déplacement : Les transports ne seront assurés par l'organisation que de la SNCF vers le lieu de départ du parcours.

Aucun participant ne sera ramené vers le lieu de départ à l'issue de la manifestation.

Le départ se fera à 8h45 devant la gare SNCF de la Ferté Saint-Aubin – départ du train à 9h15.

Les retardataires seront considérés comme non partant et ne pourront être conduits vers le lieu de départ de l'organisation.

Couverture médiatique : de par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images et photos sur lesquelles il pourra apparaître, ceci dans le cadre de reportages de promotion de l'épreuve.

Animaux domestiques : les animaux domestiques seront interdits lors de la manifestation.

Acceptation du règlement : Tout participant à la manifestation déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte l'intégralité de ses clauses.



Bulletin d'inscription individuel

« Gare à Gare » - Dimanche 7 juillet 2019

Ce bulletin peut être photocopié. A remplir de façon lisible et à retourner avec votre règlement (chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne) à :

Office de Tourisme
Rue des Jardins
45240 LA FERTE SAINT-AUBIN

Inscription avant le 02 juillet 2019 obligatoirement

Je soussigné(e) (écrire en lettre capitale – cocher les cases utiles)

Nom :

Prénom : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Mail :

Tél :

Club :

N° de licence : (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

Départ : 8h45 Place de la gare de la Ferté Saint-Aubin – départ du train à 9h15.

Inscription (Randonnée – Points d'eau – Pique-nique tiré du sac)

Randonnée proposée	Tarif Rando	Transport SNCF
25 km - Lamotte Beuvron – la Ferté Saint-Aubin	4 €	3 €

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter et j'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire

(Représentant légal pour les mineurs) :